

**MAIRIE DE VALBELLE
DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE**

N°55/2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-cinq novembre à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de VALBELLE, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre Yves VADOT, Maire.

Présents : Mesdames LYON, GONNET, RENON, Messieurs VADOT, GROS, RAPHAELIAN, CHAUVEAUX, DAUMAS et RICHAUD

Convocation et affichage : 14/11/2025

Monsieur GROS a été élu secrétaire de séance.

Nombre de membres en exercice : 9.

Nombre de membres présents : 9

Objet : DELIBERATION DE PRINCIPE POUR LA VENTE D'UNE PARTIE D'UN TERRAIN COMMUNAL

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal, d'une demande d'un agent immobilier qui a pour mission d'organiser la vente d'une propriété dans la commune.

Les éventuels acheteurs seraient intéressés par l'acquisition d'une parcelle d'environ 100 m² appartenant à la commune.

Monsieur le Maire précise qu'une partie de cette parcelle (environ 30 m²) était déjà utilisée « à titre gratuit » par l'actuelle propriétaire de la propriété. Il ajoute que cette parcelle ne présente pas un intérêt primordial pour la commune.

Il propose d'accepter de vendre ce bien à un prix de 70 € le m².

Monsieur le Maire invite les conseillers à délibérer sur cette affaire.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **donne un accord de principe pour la vente d'une partie d'un terrain communal présentée ci-dessus ;**
- **Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette affaire.**

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, VALBELLE le 27 novembre 2025,

Le Maire,

Pierre-Yves VADOT

Le secrétaire

Raymond GROS

